



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Salles de cinema

Question écrite n° 43967

Texte de la question

M. Pierre Remond attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les circonstances jugées alarmantes et inégalitaires pour le cinema francais de la sortie, dans plus de cinq cents salles nationales, du film *Independance Day*. En effet, il lui demande de lui preciser si le cinema francais beneficie habituellement d'une telle possibilite de diffusion et il aimerait, dans le cas contraire, connaitre la position du ministre sur le sujet.

Texte de la réponse

Lors de sa sortie le 1er octobre, le film americain « *Independance Day* » a effectivement dispose de plus de 500 copies sur l'ensemble du territoire. Il convient de signaler que cette combinaison de salles, certes massive, n'a pas un caractere exceptionnel ; on la retrouve pour des films francais ayant un potentiel commercial comparable, tels que « *Hommes femmes mode d'emploi* » de C. Lelouch ou « *le Jaguar* » de F. Veber, qui ont pu beneficer d'un nombre de salles sensiblement equivalent (pres de 500 copies) au cours de la meme saison cinematographique. Au cours des dernieres annees, des films comme « *les Anges gardiens* », « *Gazon maudit* », ou encore « *le Hussard sur le toit* » (entre autres) ont egalement beneficie d'une possibilite de diffusion comparable. Toutefois, soucieux de veiller aux conditions de sortie reservees a la production francaise, le ministre de la culture a mis en place, en mai 1996, un Observatoire de la diffusion et de la frequentation cinematographiques, preside par le directeur general du CNC. Cet observatoire publie, selon une periodicite trimestrielle, des indicateurs statistiques portant sur la distribution des films. Enfin, il convient de rappeler que des aides financieres (selectives et automatiques) permettent de soutenir la sortie de films francais dans des combinaisons de salles importantes.

Données clés

Auteur : [M. Remond Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43967

Rubrique : Cinema

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5475

Réponse publiée le : 16 décembre 1996, page 6607